

12.06.2012 - 08:35 Uhr

Conférence internationale du travail : des syndicalistes réservent un accueil particulier au conseiller fédéral Schneider-Ammann

Bern (ots) -

Aujourd'hui, à l'occasion de la Conférence internationale du Travail, une quarantaine de syndicalistes ont remis une lettre de protestation au conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann à la faveur d'une action symbolique. Cette lettre invite le Conseil fédéral à s'engager pour l'amélioration de la protection contre le licenciement antisyndical.

L'Union syndicale suisse (USS) a choisi le cadre de cette conférence parce que, suite à une plainte déposée par elle, le Comité de la liberté syndicale du Bureau international du Travail (BIT) avait, en 2006 déjà, invité le gouvernement suisse à mieux protéger les représentant(e)s du personnel et les militant(e)s syndicaux contre le licenciement antisyndical. En raison de cette pression exercée sur lui, le Conseil fédéral avait mis en consultation, en 2010, une révision du Code des obligations améliorant cette protection tant pour les lanceurs d'alerte que pour les syndicalistes actifs. L'USS avait alors suspendu sa plainte.

Aujourd'hui, cédant à la pression du patronat, le Conseil fédéral se dégonfle et n'entend plus soumettre au Parlement de propositions pour mettre fin au scandale des licenciements antisyndicaux. L'USS ne peut pas accepter ce refus. Cela, d'autant plus que, ces deux dernières années, le nombre des licenciements antisyndicaux a même augmenté et que le Tribunal fédéral a constaté, dans le cas Suter-Tages Anzeiger, qu'une meilleure protection contre les licenciements abusifs (!) ne sera possible que si la loi était modifiée.

C'est pourquoi, une chose est claire pour les syndicats : il faut mettre une fois pour toutes en place une procédure efficace contre le licenciement antisyndical. Si les politiques ne réagissent pas, l'USS devra passer à l'action et réactiver sa plainte contre la Suisse auprès de l'Organisation internationale du Travail pour violation de la convention fondamentale 98 ratifiée par notre pays.

Contact:

- Vasco Pedrina (079 772 37 47), chef de la délégation des travailleurs suisses à la Conférence internationale du travail
- Vania Allewa (079 620 11 14), vice-présidente de l'USS, membre du comité directeur d'Unia
- Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 36 14), service de la communication de l'USS
- Luis Blanco (078 911 11 14), Unia Genève
- Umberto Bandiera (078 911 95 07), Unia Genève

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100719961> abgerufen werden.